

Du 1^{er} au 7 juin
Semaine
québécoise
des personnes
handicapées



Ouvrons le dialogue.

Votre
gouvernement

Fière partenaire



Québec 

Rayonnement initiatives à l'Institut

Dans le cadre de la Semaine québécoise des personnes handicapées, qui se déroule chaque année du 1^{er} au 7 juin, l'Institut a invité son personnel à aller tester leurs connaissances pour mieux connaître la réalité des personnes vivant avec des difficultés fonctionnelles au quotidien.

Le [jeu-questionnaire](#) disponible sur le site [Internet de l'Office des personnes handicapées du Québec](#) a été très apprécié de tous et toutes!

Nous en avons profité pour faire la corrélation des thématiques abordées dans le cadre du jeu avec de nombreuses actions et réalisations des dernières années qui ont eu, et ont encore, un impact positif pour l'ensemble de cette clientèle durant leur séjour chez nous.

Bonne lecture!

Question 1 : % des personnes handicapées âgées de 25 à 64 ans qui occupent un emploi au Québec

Opportunités pour créer un environnement de travail inclusif et équitable dont les suivantes :

- Rédaction d'une politique équité-diversité-inclusion (EDI) pour l'Institut
- Mise en place de mécanismes visant à faciliter l'auto-identification des personnes vivant avec un handicap (membres du personnel et candidates ou candidats potentiels)
- Programme d'accès à l'égalité en emploi
 - Mesures de redressement et d'égalité des chances de base
- Dotation du poste d'APPR en santé et sécurité au travail (SST)
 - Adaptation du poste de travail ou octroi d'un nouveau poste répondant aux limitations
 - Soutien et accompagnement pour apprendre à travailler de façon sécuritaire et maîtriser les nouvelles compétences
- Entente relative à l'enseignement découlant du contrat d'affiliation entre l'ULaval et l'Institut
 - Démarche d'accommodements à réaliser pour les stages d'étudiant(e)s ou de résident(e)s en situation de handicap

Question 2 : Nombre de personnes handicapées âgées de 15 ans et plus au Québec

Opportunités pour s'adapter à la réalité des personnes qui vivent avec une difficulté fonctionnelle au quotidien

Formation

- Mise à jour de la formation des principes pour le déplacement sécuritaire de personnes (PDSP) lors de situations particulières. Le but étant d'assurer la sécurité des personnes avec des besoins particuliers, en concordance avec la prévention des troubles musculosquelettiques chez les intervenants et intervenantes

Clinique de réadaptation COVID-longue

- Offrir des services adaptés à la nouvelle réalité que vivent les personnes présentant des symptômes de COVID-longue
 - Téléréadaptation
 - Ajustement de la durée et de la fréquence des interventions pour optimiser conservation d'énergie/éviter surcharge mentale
 - Ajout d'un gradateur de lumière pour la sensibilité oculaire dans la salle de rencontre en réadaptation
 - Révision de la procédure concernant les acquisitions de biens et services avec ajout d'une section

Question 2 : Nombre de personnes handicapées âgées de 15 ans et plus au Québec

PPMC

- Réorganisation de l'aire d'entraînement afin d'augmenter la distanciation physique entre les appareils, permettant ainsi à une personne à mobilité réduite de mieux circuler dans le gymnase et d'accéder à un plus grand nombre d'équipements de conditionnement physique
- Plus grand éventail de services de conditionnement physique pour la clientèle présentant des besoins particuliers en termes de réadaptation respiratoire et COVID-longue
 - Sous référence médicale, accès à une nouvelle plateforme Web offrant des services de téléadaptation pour une période allant de 3 à 12 mois
- Mise à niveau de la trajectoire de réadaptation cardiaque à domicile
- Réalisation d'une vidéo d'entraînement aérobie sur chaise destinée à la clientèle à mobilité réduite
- Réalisation d'une capsule de Yoga adapté sur chaise

Question 3 : Comment agir avec une personne ayant des difficultés de compréhension au téléphone?

Production d'outils pour faciliter la communication par le Service d'orthophonie

- Tableaux de communication disponibles sur intranet
- Achat *Pocket Talker* sur les unités de soins
- Masques avec fenêtre
- Tableau en *plexiglas* effaçable pour communication écrite
- Affiche tête de lit pour mentionner la difficulté de communication (visuelle, auditive)
- Stratégies de communication pour les personnes aphasiques (document remis au chevet à l'utilisateur ou l'utilisatrice et ses proches)
- Vidéo YouTube : Stratégies pour communiquer avec les personnes malentendantes

Question 4 : Adoption de la première loi québécoise relative à l'intégration des personnes handicapées

L'Institut produit un plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées et le rend disponible sur sa page Web dédiée *Accueil/Institut/Qualité et performance/Accessibilité*

Ce plan d'action vise à :

- Faire connaître, à l'ensemble du personnel ainsi qu'à la population, les obligations légales quant à l'intégration des personnes vivant avec des difficultés fonctionnelles au quotidien
- Préciser les initiatives qui seront mises en œuvre et faire rayonner celles réalisées
- Poursuivre la sensibilisation aux obstacles rencontrés par ces personnes



The screenshot shows the website of the Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec. The header includes the logo and name of the institution, along with navigation links for 'Accueil', 'Emplois', 'Communiqués', 'Plan du site', and 'English'. A search bar with 'Google Custom Search' is also present. Below the header, there are several menu items: 'SOINS ET SERVICES', 'ENSEIGNEMENT', 'RECHERCHE', 'INSTITUT', and 'FONDATION'. A secondary navigation bar contains links for 'COVID-19', 'Qui sommes-nous?', 'Emplois', 'Documents institutionnels', 'Qualité et performance', and 'Transformation pour l'avenir'. The main content area is titled 'Accessibilité' and features a breadcrumb trail: 'Accueil > Institut > Qualité et performance > Accessibilité'. The main heading is 'Plan d'action 2023-2024 à l'égard des personnes handicapées'. The text below explains that the Institut has adopted an annual action plan to favor the integration of people with disabilities, prioritizing obstacles in the professional and social environment. It also mentions that the plan focuses on sensitizing staff to the realities of people with disabilities and recognizing the social responsibility of the Institut. The date 'Le 13 juin 2023' is noted, along with a link to the 'Plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées 2023-2024 et le bilan 2022-2023'.

Question 4 : Adoption de la première loi québécoise relative à l'intégration des personnes handicapées

Télésanté

- Pérennisation de services à distance offerts en téléconsultation et consultation téléphonique; impact positif pour l'accessibilité à nos services pour la clientèle vivant avec une difficulté à se déplacer
- Sondage de satisfaction de la clientèle, réalisé par le comité des usagers de l'Institut, qui a pu faire ressortir la satisfaction de notre clientèle à mobilité réduite
- Mise en place d'une équipe qualité pour veiller à l'application des plus hauts standards de qualité (démarche d'agrément)
- Tournée des bonnes pratiques réalisée dans les différents secteurs offrant des services en télésanté
- Croissance des services de téléréadaptation offerts en fonction des besoins des usagers et usagères

Programme sur la prévention du déclin fonctionnel, incluant les personnes à mobilité réduite

- Référence automatique pour les 75 ans et plus (déploiement sur les unités de médecine)
- Dépistage en physiothérapie
 - Mobilisations et exercices adaptés au handicap physique ou cognitif, s'il y a lieu
 - Partenariat avec l'équipe de prévention du déconditionnement à distance du CIUSSSCN (continuum de soins), qui offre la téléréadaptation, avec ou sans proche aidant, ainsi que des visites à domicile ponctuelles (sur référence)

Question 4 : Adoption de la première loi québécoise relative à l'intégration des personnes handicapées

Mesures d'urgence

- Le Service de sécurité a procédé à l'achat de matériel d'évacuation adapté pour la clientèle à mobilité réduite (40 MegaMover®) en remplacement des planches d'évacuation en bois
- Modification du système d'alarme incendie dans le secteur de l'Hôtellerie en fonction des besoins particuliers liés aux handicaps visuel et auditif, et les procédures visées par la mise en place de ce nouveau système ont été mises à jour :
 - Modification de quatre klaxons existants en y ajoutant une lumière stroboscopique
 - Ajout de quatre lumières stroboscopiques dans quatre chambres dédiées (activées lors d'une situation d'urgence). Le repérage des personnes présentant un handicap auditif est réalisé par le personnel de l'accueil de l'Hôtellerie lors de l'inscription
 - Procédure de repérage et de distribution de téléavertisseurs en mode silencieux (système d'appareil vibratoire) à la clientèle présentant une déficience auditive ou visuelle (activés lors d'une situation d'urgence). L'indication qui est remise à la personne est de déposer l'appareil sous son oreiller durant la nuit afin d'être alertée rapidement lors d'une situation d'urgence
- Ajout de cinq caméras à l'Hôtellerie pour améliorer la surveillance du risque de chute de soir, de nuit et de fin de semaine :

Question 5 : Un handicap n'est pas seulement une déficience ou une incapacité de naissance

Opportunité de renforcer l'accessibilité et la visibilité des capsules d'autoformation « *Mieux accueillir les personnes handicapées* » disponibles sur le site de l'OPHQ

- Celles-ci présentent les meilleures pratiques à adopter selon différents types d'incapacités. Des mesures simples et peu coûteuses qui peuvent faire une réelle différence.
 - Capsule 1 - Accueil de personnes handicapées
 - Capsule 2 - Incapacité motrice
 - Capsule 3 - Troubles de santé mentale
 - Capsule 4 - Incapacité visuelle
 - Capsule 5 - Incapacité auditive
 - Capsule 6 - Incapacité intellectuelle
 - Capsule 7 - Trouble du spectre de l'autisme
 - Capsule 8 - Incapacité de la parole ou du langage

Question 6 : Accueillir une personne en fauteuil roulant qui arrive avec un chien d'assistance

Opportunité de réaliser des activités de sensibilisation durant l'un des événements thématiques suivants

Semaine québécoises des personnes handicapées (1^{er} au 7 juin)

- Publications Express de l'Institut, médias sociaux, page Internet *Accessibilité*
- Activités de promotion des capsules d'autoformation *Mieux accueillir les personnes handicapées*
- Partie de « *goalball* » intégrée aux olympiades du centenaire de l'Institut

Journée internationale des personnes handicapées (3 décembre)

- Création et distribution d'un signet à l'attention de la clientèle, en collaboration avec le comité des usagers
- Activité de reconnaissance de la persévérance et de la résilience du personnel depuis le début de la pandémie (conférence de M^{me} Marie-Sol St-Onge)
- Activité de sensibilisation à l'intégration sociale des personnes handicapées (témoignage d'une personne avec un TSA, en collaboration avec l'organisme ÉquiTravail)

Question 7 : Mesures réalisées visant à diminuer les obstacles rencontrés par les personnes handicapées

Chaque année, le nouveau plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées de l'Institut ainsi que le bilan de l'année précédente sont présentés à diverses instances de l'organisation et le document est également déposé sur la page Internet dédiée

Accueil/Institut/Qualité et performance/Accessibilité

- Pour connaître l'ensemble des mesures réalisées en 2022-2023 et celles prévues en 2023-2024, consulter la page *Accessibilité*
- Pour connaître l'ensemble des mesures réalisées pour l'année 2023-2024, et celles prévues pour 2024-2025, surveiller la mise à jour de la page *Accessibilité* d'ici la fin du mois de juin!



The screenshot shows the website's navigation menu with 'Accueil', 'Emplois', 'Communicés', 'Plan du site', and 'English'. A search bar is present with the text 'Google Custom Search'. Below the navigation is a horizontal menu with categories: 'SOINS ET SERVICES', 'ENSEIGNEMENT', 'RECHERCHE', 'INSTITUT', and 'FONDATION'. A secondary menu lists: 'COVID-19', 'Qui sommes-nous?', 'Emplois', 'Documents institutionnels', 'Qualité et performance', and 'Transformation pour l'avenir'. The main content area shows a breadcrumb trail: '» Accessibilité' and '» Accueil » Institut » Qualité et performance » Accessibilité'. The title of the page is 'Plan d'action 2023-2024 à l'égard des personnes handicapées'. The text below discusses the institution's commitment to accessibility and the inclusion of staff in the plan.

Accueil » Institut » Qualité et performance » Accessibilité

Plan d'action 2023-2024 à l'égard des personnes handicapées

Au fil des ans, l'Institut s'est doté d'un important plan d'action qui vise à favoriser l'intégration des personnes vivant des situations de handicap en priorisant les obstacles rencontrés, tant sous l'aspect environnemental que professionnel et social.

Au cœur de ce plan s'inscrivent la sensibilisation du personnel aux réalités que vivent les personnes handicapées et la reconnaissance de la responsabilité sociale de l'Institut, en offrant une opportunité de travail à des personnes vivant avec des limitations fonctionnelles au quotidien. L'amélioration continue des services et des soins offerts aux personnes handicapées demeure au centre des préoccupations de l'Institut.

Le 13 juin 2023, le conseil d'administration de l'Institut a adopté le [Plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées 2023-2024 et le bilan 2022-2023](#).

Question 8 : Mesures réalisées visant à diminuer les obstacles physiques d'accessibilité

Opportunités de favoriser l'accès aux soins et services ainsi que l'utilisation des lieux publics de l'établissement

Modernisation des ascenseurs et mise aux normes

- Modernisation complétée des quatre ascenseurs du pavillon C
 - Annonceur vocal des étages
 - Agrandissement de 10 % de la dimension de la cabine
 - Ajustement entre le palier et la cabine réduit de 13 à 3 mm
 - Téléphone d'urgence en mains libres
 - Deux tabliers de commandes présents, à des hauteurs différentes
 - Ajustement de la hauteur des boutons les plus hauts à 48 pouces au tablier principal et à 42 pouces au tablier auxiliaire
 - Indicateur d'étage lumineux au tablier principal de commande
- Modernisation des deux ascenseurs du pavillon Y en cours

Question 8 : Mesures réalisées visant à diminuer les obstacles physiques d'accessibilité

Projet de construction du pavillon J

- Un des principes directeurs est l'accroissement de l'accessibilité, de la qualité et de la sécurité des soins et des services pour la clientèle, incluant les personnes vivant avec des limitations fonctionnelles au quotidien
- L'approvisionnement accessible a été au cœur des démarches, incluant des rencontres interdisciplinaires et des parties prenantes pour identifier les besoins spécifiques
- Quelques exemples d'inclusions :
 - Ascenseur avec commandes en braille
 - Signalisation avec code de couleurs adapté pour les personnes souffrant d'un déficit visuel
 - Comptoir d'accueil en deux zones (zone plus basse pour accueillir les visiteurs et visiteuses en fauteuil roulant)
 - Espaces de plus grandes tailles et tenant compte de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite
 - Présence d'un lève-personne dans chacune des chambres
 - Chambre (1) par étage (J2 et J3) adaptée à la clientèle obèse, incluant un lève-personne spécialisé
 - Espaces-douches sans seuil
 - Salle d'hygiène avec un bain ajustable en hauteur

Question 8 : Mesures réalisées visant à diminuer les obstacles physiques d'accessibilité

Travaux pavillon Y1

- Des critères d'attribution des locaux favorisant des services intégrés pour la clientèle ayant des besoins particuliers, dont les personnes vivant avec des difficultés fonctionnelles au quotidien, ont été élaborés et un usager-ressource a été intégré au groupe de travail afin de représenter la voix de l'utilisateur. On trouve parmi les critères d'attribution et d'utilisation des locaux :
 - Assurer le regroupement d'une clientèle nécessitant une équipe interdisciplinaire
 - Configurer des lieux favorisant des services intégrés (pas d'activité fractionnée)
 - Améliorer l'accès aux services ambulatoires et l'expérience de l'utilisateur

Agrandissement de l'unité de retraitement des dispositifs médicaux (URDM)

- La conception des nouveaux lieux a été pensée afin de répondre aux meilleures pratiques en termes de santé et sécurité au travail, notamment en offrant des espaces assez grands et des appareils ajustables, permettant un environnement et une organisation de travail accessibles pour un membre du personnel vivant avec des limitations fonctionnelles au quotidien ¹⁵

Question 9 : La plupart des personnes ayant une incapacité visuelle ont un résidu visuel

Opportunités de favoriser l'accessibilité Web et de répondre aux standards gouvernementaux

- Nouveaux sites intranet et Internet à venir, nouvelles plateformes disponibles en 2024-2025
- Transcription et sous-titrage de tout nouveau contenu multimédia produit par l'Institut et diffusé dans les sites Web de l'organisation depuis maintenant trois ans

Question 10 : Aider une personne handicapée à s'impliquer dans la société, à être autonome et à se sentir bien

Opportunités d'intégration et de maintien en emploi de la main-d'œuvre vivant avec des limitations fonctionnelles au quotidien

- Rédaction d'une politique équité-diversité-inclusion (EDI) pour l'Institut
- Mise en place de mécanismes visant à faciliter l'auto-identification des personnes vivant avec un handicap (membres du personnel et candidats potentiels)
- Programme d'accès à l'égalité en emploi
 - Mesures de redressement et d'égalité des chances de base
- Dotation du poste d'APPR en santé et sécurité au travail (SST)
 - Adaptation du poste de travail ou octroi d'un nouveau poste répondant aux limitations
 - Soutien et accompagnement pour apprendre à travailler de façon sécuritaire et maîtriser les nouvelles compétences
- Entente relative à l'enseignement découlant du contrat d'affiliation entre l'ULaval et l'Institut
 - Démarche d'accommodements à réaliser pour les stages d'étudiant(e)s ou de résident(e)s en situation de handicap
- Formation sur l'intégration et le maintien à l'emploi de la main-d'œuvre (gestionnaires, chefs d'équipe et assistant(e)s-chefs à la logistique)